



Green Park III
298 Allée du Lac
31670 Labège
France

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIREN : 389 737 149

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Lot-et-Garonne (AD47) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.b « changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 22 « compte de résultat par origine et destination » et la note 23 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Le rapport moral et le rapport financier ne nous ayant pas été communiqués, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

En application de la loi, nous signalons que le non-établissement, la non-communication et la non-présentation du rapport moral et du rapport financier constituent une violation des dispositions de l'article L.232-1 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du LOT-ET-GARONNE
(AD47)**

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2024

Date d'établissement des comptes : 09/09/2024

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2023 au 30/04/2024

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ.....	9
a. Description de l'objet social	9
b. Nature et périmètre des missions sociales	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS.....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable.....	10
b. Changement de méthode comptable.....	10
c. Immobilisations et amortissements.....	10
d. Stocks.....	10
e. Créances	11
f. Valeurs Mobilières de Placement	11
g. Subventions.....	11
i. Subventions d'exploitation.....	11
ii. Subventions d'investissement	11
h. Contributions financières	11
i. Mécénat.....	11
j. Les apports.....	11
k. Autres ressources.....	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	13
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales.....	13
b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public.....	14
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14
12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	15
a. Immobilisations.....	15
b. Amortissements.....	15
13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR	16
14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17
15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS.....	18
a. Variation des Fonds propres.....	18
b. Variation des Fonds dédiés	18
16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS	18

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS	20
a. Engagements donnés	20
b. Engagements reçus	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	21
20. EAR	21
21. RÉSULTATS ANALYTIQUES	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	22
22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	25
24. ANNEXES	27
a. Effectifs bénévoles	27
b. Effectifs salariés (en ETP)	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	27
d. Rapprochements	27

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024			EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	248 784	102 750	146 034	113 525
Installations techniques, matériel et outillage	228 730	147 253	81 477	103 482
Autres immobilisations corporelles	502 117	323 845	178 272	187 474
Immobilisations corporelles en cours	7 150		7 150	3 389
Avances et acomptes sur immobilisations				48 778
Sous-total – Immobilisations corporelles	986 781	573 848	412 933	456 648
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 440		1 440	1 170
Prêts				
Autres immobilisations financières	622		622	622
Sous-total – Immobilisations financières	2 062		2 062	1 792
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	988 843	573 848	414 995	458 440
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	81		81	
Autres créances	343 546		343 546	319 126
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	73 281		73 281	49 400
Charges constatées d'avances				6 361
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	416 908		416 908	374 887
TOTAL GÉNÉRAL	1 405 752	573 848	831 904	833 327

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	150 260	150 260
Fonds propres avec droit de reprise	338 861	281 980
Réserves		
Report à nouveau	31 799	81 190
Excédent ou déficit de l'exercice	50 486	-49 391
Sous-total : Situation nette	571 404	464 038
Subventions d'investissement	39 297	65 658
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	610 701	529 695
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	22 051	28 462
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS	22 051	28 462
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 801	73 353
Dettes fiscales et sociales	45 239	54 704
Autres dettes	62 445	60 280
Sous-total des dettes	147 485	188 336
Produits constatés d'avance	51 667	86 834
TOTAL IV – DETTES	199 152	275 169
TOTAL GÉNÉRAL	831 904	833 327

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 254	
Ventes de prestations de services	1 066	1 657
Produits des manifestations	3 527	4 550
Sous-total – Ventes de biens et services	5 847	6 207
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>	328 289	279 774
<i>Subventions d'exploitations</i>	252 021	250 525
Sous-total – Concours publics et subventions	580 310	530 299
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	239 808	212 101
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>	34 300	50 400
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
Sous-total – Ressources liées à la générosité du public	274 108	262 502
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	331 141	225 453
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	4 620	
Sous-total – Contributions financières	335 761	225 453
Sous-total – Produits de tiers financeurs	1 190 179	1 018 254
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	30 213	18 461
Utilisations des fonds dédiés	28 462	25 261
Autres produits	4	462
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	1 254 705	1 068 645

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Achats		
Achats de marchandises		13 958
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés		13 958
Autres achats et charges externes	590 692	498 666
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale	4 374	4 896
Autres aides financières		
Sous-total – Aides financières	4 374	4 896
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	11 192	18 176
Autres impôts et taxes		127
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	11 192	18 303
Charges de personnel		
Salaires et traitements	421 770	408 410
Charges sociales	65 797	64 192
Sous-total – Charges de personnel	487 567	472 602
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	131 902	106 113
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	131 902	106 113
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	22 051	28 462
Autres charges	46	156
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	1 247 823	1 143 157
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 882	-74 511
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 523	892
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	275	12 000
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	2 798	12 892
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 798	12 892
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	9 680	-61 619

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 895	24 228
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 895	24 228
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		12 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	90	12 000
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	40 805	12 228
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 298 398	1 105 765
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 247 913	1 155 157
EXCÉDENT OU DÉFICIT	50 486	-49 391
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	1 269 417	875 668
Prestations en nature	157 174	122 762
Bénévolat	1 746 711	1 305 886
TOTAL	3 173 302	2 304 316
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	1 269 417	875 668
Mise à disposition gratuite de biens	120 653	122 351
Prestations en nature	36 522	412
Personnel bénévole	1 746 711	1 305 886
TOTAL	3 173 302	2 304 316
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	738 604	949 441

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur du LOT-ET-GARONNE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'accompagnement et d'insertion à l'Emploi

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

5. FAITS MAJEURS

Néant

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement ANC n°2020-08 ainsi que les règlements ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 et ANC n°2023-01 du 12 mai 2023.

b. Changement de méthode comptable

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. L'exercice 2023-2024 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels.
- Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 »

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2023/2024 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gracieuses de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2023/2024 s'élève à 5 088 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères - Algeco	16 281				16 281
Rénovations immobilières - Installations générales	145 665	86 838			232 503
Agencement, aménagements divers	121 120				121 120
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	296 906	34 914			331 821
Matériel & mobilier bureau	1 350	1 245			2 595
Installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	218 524	10 206			228 730
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	46 581				46 581
Terrains et constructions en cours	1 655		1 200		455
Rénovations immobilières en cours	1 734	6 695	1 734		6 695
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations	48 778		48 778		
Immobilisations corporelles	898 595	139 898	51 712		986 781
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	1 170	270			1 440
Prêts					
Autres immobilisations financières	622				622
Immobilisations financières	1 792	270			2 062
Total des immobilisations	900 387	140 168	51 712		988 843

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et entrepôts	37 164		37 164		
Amortis./structures légères (Algeco, Mobil home)	8 031	1 103			9 134
Amortis./rénovations, installations générales	3 226	90 390			93 616
Amortis./agencements et aménagements divers.	91 661	11 666	20 143		83 183
Amortis./matériel de transport	160 142	45 304			205 446
Amortis./matériel et mobilier bureau	1 350	70			1 421
Amortis./installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)	115 042	32 211			147 253
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	25 331	8 464			33 796
Amortissements des immobilisations corporelles	441 947	189 208	57 307		573 848
Total des amortissements	441 947	189 208	57 307		573 848

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Produits à recevoir

Stocks (en €)	au 30/04/2024			au 30/04/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	622	622	
Créances Diverses	1 440	1 440	
Total des créances de l'actif immobilisé	2 062	2 062	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	81	81	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	375	375	
Autres créances (dont subventions),	343 171	343 171	
Total des créances de l'actif circulant	343 627	343 627	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		424
Etat & Collectivités Publiques		
Association Nationale		
Débiteurs et créditeurs divers	57 500	47 825
Total des produits et subventions à recevoir	57 500	48 249
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>		

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités, Charges Constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
Total des VMP					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Comptes sur livrets (livret A)	20 000	10 000
Comptes-courant	53 281	39 400
Caisse		
Intérêts courus		
Total des disponibilités	73 281	49 400

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations			
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges			
Total des charges constatées d'avance			

15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2023	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	150 260						150 260
Fonds Propres avec droit de reprise	281 980		56 881				338 861
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	105 751						105 751
Report à nouveau	-24 562	-49 391					-73 953
Résultat comptable de l'exercice	-49 391	49 391	50 486				50 486
Situation nette	464 038		107 367				571 404
Subventions d'investissement	65 658			26 361			39 297
Total des Fonds propres	529 695		107 367	26 361			610 701

*GP = Générosité du Public

b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2023	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2024
Sur subventions d'exploitation	28 462	22 051	28 462	22 051
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public				
Total des fonds dédiés	28 462	22 051	28 462	22 051

16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2024
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 203	37 203			23 497
Personnel et comptes rattachés	20 954	20 954			21 008
Dettes fiscales et sociales	24 285	24 285			33 695
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 598	2 598			49 855
Autres dettes	62 445	62 445			60 280
Produits perçus d'avance	51 667	51 667			86 834
Total des dettes	199 152	199 152			275 169

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Fournisseurs	16 076	8 090
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	20 908	20 911
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 143	5 736
État & Collectivités Publiques	952	
Débiteurs et créiteurs divers	1 743	
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	45 824	34 737

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	51 667	51 667		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
Total des produits constatés d'avance	51 667	51 667		

18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobiliers, matériels de bureau & informatique Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Dotation aux amortissements			Valeur nette
	Coût d'entrée	De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
Subventions d'investissement		
État	-2 279	
Région	24 572	40 458
Département	4 747	7 173
Communes	2 281	2 281
Collectivités publiques		
Autres	9 975	15 745
Total subventions d'investissement	39 297	65 658
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP	119 833	85 067
Région	-1 667	
Département	22 000	116 983
Communes et Communautés urbaines	92 250	38 811
Autres	19 604	9 664
Total subvention d'exploitation	252 021	250 525
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidées	328 289	279 774
Allocations logements		
Total concours publics	328 289	279 774

20. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources30/04/2024
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 dus 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

21. RÉSULTATS ANALYTIQUES

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	61 054	213 727	300 912	575 693	575 693	
Autonomie, lien social et accompagnement	1 409		22 708	24 117	24 117	
Emploi	128 633	34 000	363 700	526 333	526 333	
De la Rue au Logement						
Aide et Pilotage des Missions sociales	17 226	1 091	1 000	19 316	19 316	
Frais de fonctionnement	122 819	25 290	4 829	152 938	102 453	50 486
Frais de Recherche de fonds						
Total	331 141	274 108	693 149	1 298 398	1 247 913	50 486

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	274 108	274 108	262 502	262 502
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	274 108	274 108	262 502	262 502
Dons manuels	239 808	239 808	212 101	212 101
Mécénats	34 300	34 300	50 400	50 400
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	415 518		287 704	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	335 761		225 453	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	79 757		62 251	
Produits des manifestations	3 527		4 550	
Autres produits non liés à la générosité du public	76 230		57 701	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	580 310		530 299	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français	119 833		85 067	
Subventions des Collectivités territoriales	112 584		155 794	
Autres subventions	19 604		9 664	
Concours publics	328 289		279 774	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	28 462		25 261	
TOTAL DES PRODUITS	1 298 398	274 108	1 105 765	262 502
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	1 123 409	248 818	1 005 390	240 209
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	559 052	213 727	467 528	200 960
Distribution adultes & bébés	553 992	213 727	467 528	200 960
Collecte, ramasse				
Aide alimentaire à la personne dans les centres				
Atelier cuisine	5 060			
Hygiène et accompagnement alimentaire				
– Autonomie, lien social et accompagnement	18 708		29 334	685
Autonomie	8 505		15 903	
Lien social	10 203		13 431	685
Accompagnement				
– Emploi	526 333	34 000	496 509	33 708
A.C.I.	526 333	34 000	496 509	33 708
Petites Ruches				
– De la Rue au Logement				
Gens de la Rue				
Hébergement, Logement				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	19 316	1 091	12 020	4 857
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	102 453	25 290	121 305	22 292
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	22 051		28 462	
TOTAL DES CHARGES	1 247 913	274 108	1 155 157	262 502
EXCÉDENT ou DÉFICIT	50 486		-49 391	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 052 444	3 052 444	2 181 554	2 181 554
Bénévolat	1 746 711	1 746 711	1 305 886	1 305 886
Prestations en nature	36 316	36 316		
Dons en nature	1 269 417	1 269 417	875 668	875 668
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 162		10 324	
Prestations en nature	5 162		10 324	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	115 697		112 439	
Prestations en nature	115 697		112 439	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	3 173 302	3 052 444	2 304 316	2 181 554
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 138 630	3 017 772	2 261 018	2 138 256
Réalisées en France	3 138 630	3 017 772	2 261 018	2 138 256
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 043	1 043	207	207
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	33 629	33 629	43 091	43 091
TOTAL DES CHARGES	3 173 302	3 052 444	2 304 316	2 181 554

23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- MISSIONS SOCIALES	248 818	240 209	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	274 108	262 502
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme					
Distribution Alimentaire	213 727	200 960	1.2 Dons, legs et mécénats		
Autonomie, lien social et accompagnement		685	Dons manuels	239 808	212 101
Emploi	34 000	33 708	Legs, donations et assurances-vie		
De la Rue au Logement			Mécénats	34 300	50 400
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	1 091	4 857			
Relations institutionnelles et veille stratégique			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
			Dons sur manifestations		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	25 290	22 292			
TOTAL DES EMPLOIS	274 108	262 502	TOTAL DES RESSOURCES	274 108	262 502
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- Contributions volontaires aux missions sociales	3 017 772	2 138 256	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	3 017 772	2 138 256	Bénévolat	1 746 711	1 305 886
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	36 316	
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 043	207	Dons en nature	1 269 417	875 668
3- Contributions volontaires au fonctionnement	33 629	43 091			
TOTAL DES EMPLOIS	3 052 444	2 181 554	TOTAL DES RESSOURCES	3 052 444	2 181 554

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
- Utilisation		
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

24. ANNEXES

a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2023 / 2024	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023
Bénévoles	492	454

b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2024	Nombre moyen au 30/04/2023
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI	12,41	12,53
Sous- Total Contrat Aidés	12,41	12,53
CDD/CDI	4,04	4,55
Total Effectifs salariés	16,45	17,08

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2023 / 2024	76,40	230,00	253,70	560,10
Exercice 2022 / 2023	72,47	214,73	162,64	449,84

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
1 247 913	1 247 913

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 298 398	1 298 398

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association